

### À retenir cette semaine

Mildiou : quelques taches sont observées sur feuilles. Pression moyenne à forte sur 2 parcelles du réseau.

Oïdium : 2 taches observées sur 2 parcelles.

Black-Rot : présence marquée dans le Puy-de-Dôme et présence faible dans l'Allier.

Tordeuses : le premier vol est terminé. Les glomérules sont toujours présentes.

Cicadelle de la FD : les dates de traitement sont connues.

Stade phénologique moyen : les stades sont compris entre le stade « **fin-floraison** » et « **stade grains de pois** ». Le stade moyen est la « **nouaison** ».



BSV réalisé à partir des observations parcellaires des 2 vignobles suivis dans le cadre du réseau de parcelles en Auvergne. Observations effectuées par les membres du réseau BSV en application du protocole harmonisé national d'observations. Cette année, le réseau comprend 24 parcelles observées par 14 observateurs sur 5 cépages différents. Dont 8 parcelles sont conduites en AB

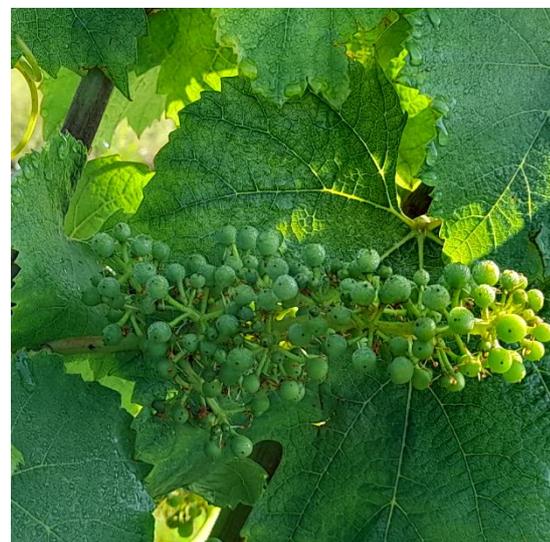
### Données du réseau

20 parcelles renseignées, 14 dans le vignoble de Saint-Pourçain, 6 dans le vignoble des Côtes d'Auvergne.

Le modèle de prévision de risque utilisé est RIMpro de Newfarm.

### Stades phénologiques

Les stades phénologiques observés ont évolué par rapport à la semaine dernière. Les stades phénologiques moyens observés vont de fin floraison (BBCH 68) jusqu'au stade grains de pois (BBCH 75). Le stade moyen observé est autour de la nouaison (BBCH 71). Il semblerait qu'il y ait un écart entre le vignoble de l'Allier et du Puy-de-Dôme. Le stade moyen observé dans l'Allier est le stade grains de plomb (BBCH73). Le stade moyen observé dans le Puy-de-Dôme est la fin floraison (BBCH 68). Il y a une grande variabilité des stades phénologiques au sein d'une même parcelle.



**Dans le cadre du plan Ecophyto II+ et d'une lutte phytosanitaire la moins impactante possible, il faut privilégier avant toute chose les mesures prophylactiques et le recours aux méthodes alternatives.**

Se référer au site EcophytoPic : <https://ecophytopic.fr/>



Note de service DGAL/SDQSPV pour la liste actualisée des produits de biocontrôle  
<https://ecophytopic.fr/reglementation/protoger/liste-des-produits-de-biocontrole>

Des résistances aux produits phytosanitaires existent. Une note nationale décrit l'état des lieux et les recommandations à respecter en la matière.

De manière générale, la prévention et la gestion des résistances reposent sur la diversification de l'usage des modes d'action, qui s'appuie sur différentes stratégies : limitation des traitements, association de modes d'actions différents, alternance des modes d'action au sein d'un programme et/ou au fil des saisons, mosaïque spatiale.

**Lien vers la note mise à jour février 2025** : <https://ecophytopic.fr/pic/prevenir/note-technique-2024-sur-les-resistances-aux-maladies-de-la-vigne>

Lien vers le Site R4P (état des lieux des résistances) : <https://www.r4p-inra.fr/fr/notes-communes/>

- **Note abeilles :**



La diversité de ce que nous pouvons nommer abeilles, regroupe près de 20 000 espèces dans le monde, sociales (+20%) ou solitaires (+80%), généralistes ou spécialistes, à langue courte ou longue pour butiner des fleurs à formes singulières. Elles incluent les bourdons.

Leur importance dans la **sécurité** alimentaire mondiale est bien établie et des études concernant plusieurs cultures à des échelles locales font consensus : **le rendement baisse lorsque l'abondance et la diversité des pollinisateurs diminuent.**

Pour plus d'information, cliquez sur l'image ci-contre.

- **Protection des pollinisateurs : REGLEMENTATION**

Depuis le 1er janvier 2022, les **conditions d'autorisation et d'utilisation** des produits phytopharmaceutiques en période de floraison pour certaines cultures ainsi que l'étiquetage de ces produits sont encadrés par l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Ces conditions visent aussi bien les insecticides et acaricides que les fongicides et herbicides, ainsi que les adjuvants.

Plus d'informations [ICI](#)      [LIEN NOTE NATIONALE AMBROISIE](#)

[LIEN NOTE DATURA](#)

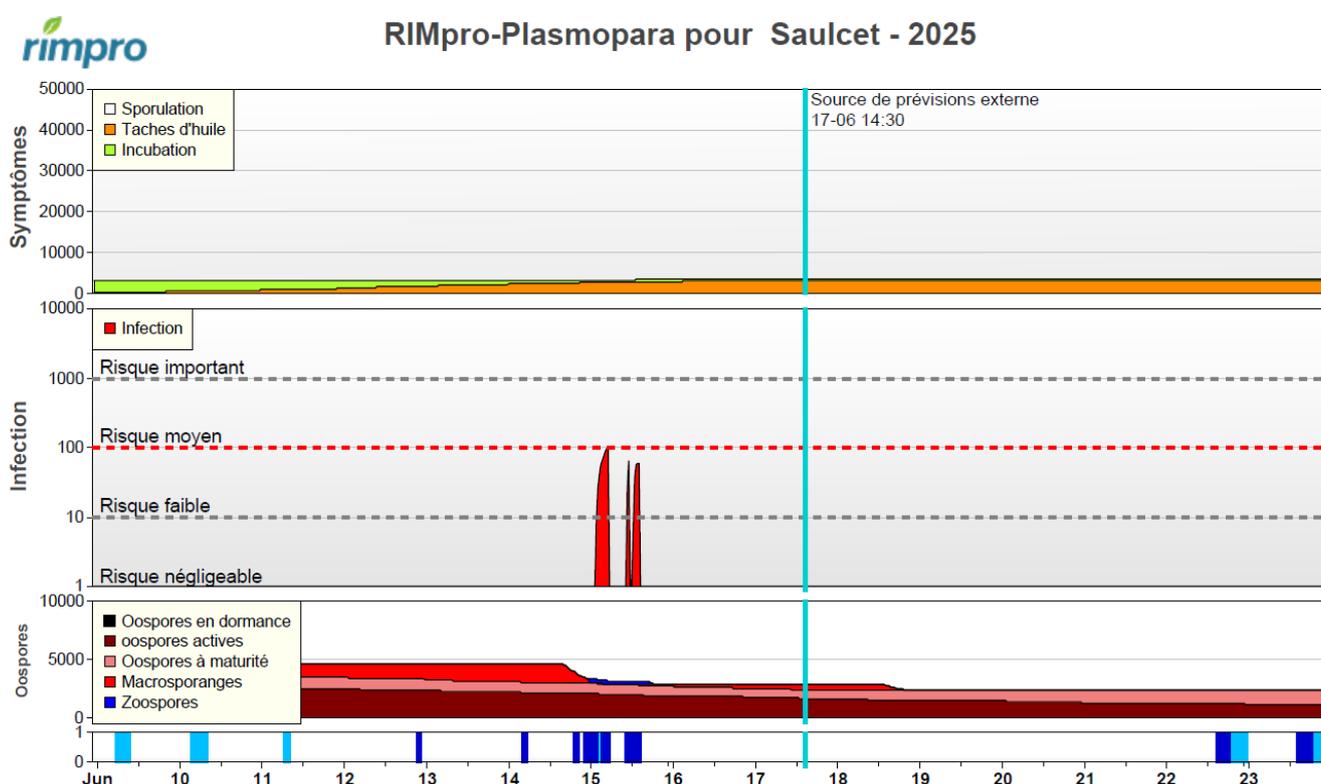
# Situation sanitaire

## Mildiou

### Biologie et nuisibilité

Cf BSV 2

### Contexte d'observations et modélisation



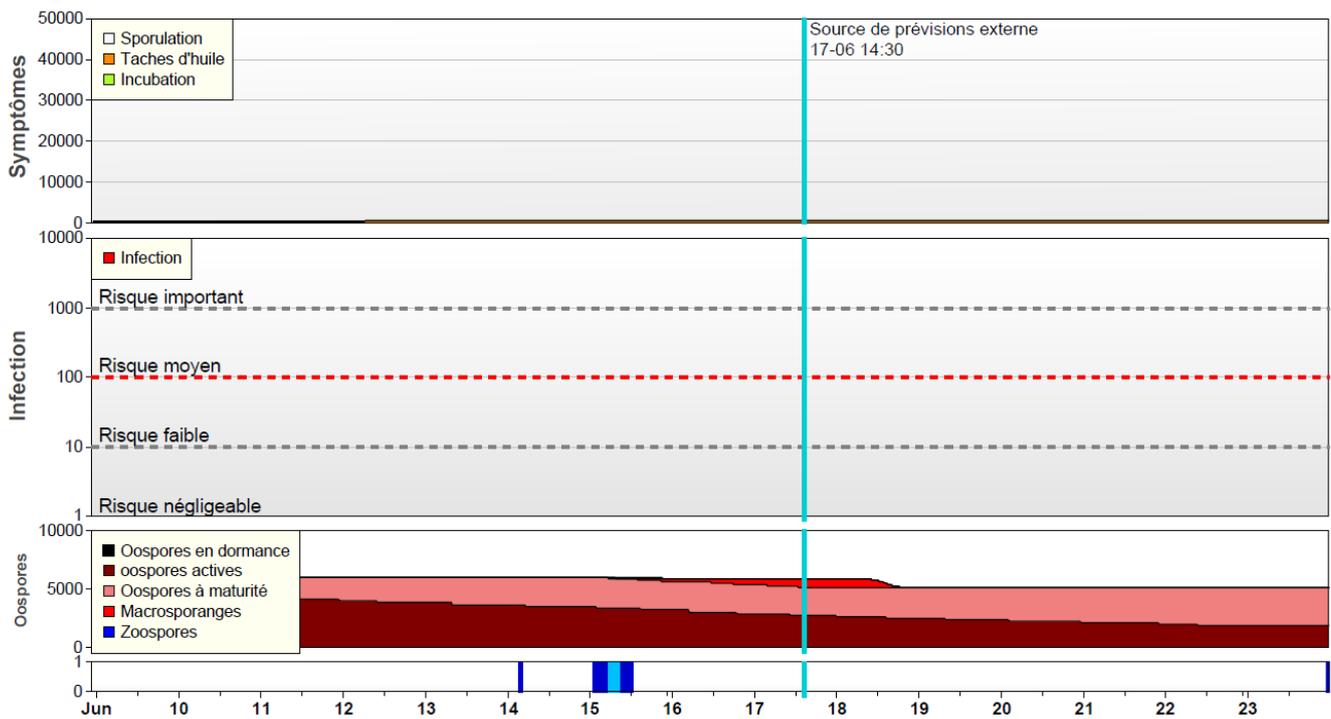
La pluviométrie se visualise en dessous du graphique inférieur en bleu foncé

Le graphique inférieur montre les différentes étapes de la maturation des oospores et de la production des zoospores.

Le graphique intermédiaire montre le risque d'infection. Il se matérialise par « les pics et colonnes » en rouge.

Le graphique d'infection ne fait pas la distinction entre une source primaire ou secondaire de zoospores.

Le graphique supérieur montre le niveau de maladie qui se produirait si aucun fongicide n'était appliqué. Les symptômes pourraient s'observer dans les vignes.



Des taches de mildiou ont été observés cette semaine sur 1/3 des parcelles du réseau. La fréquence et l'intensité d'observation des symptômes sont pour l'instant de faible à moyenne selon les secteurs. Ces taches se sont extériorisées à la suite des pluies de début juin. Certaines ont sporulé. Les symptômes se situent principalement sur feuilles. On note jusqu'à 40 % de ceps atteints par le mildiou sur 2 parcelles. Sur les autres parcelles, on observe environ 1 % de ceps touchés. La fréquence de feuilles touchées varie de 0,1 % à 15 %. On note également quelques grappes atteintes par le mildiou.

## Estimation du risque



Les averses orageuses prévues du début du mois de juin ont pu occasionner des contaminations plus ou moins fortes. Les taches se sont extériorisées à la suite de ces pluies. Ceci peut expliquer la forte progression du mildiou sur certains secteurs. Toutefois, les fortes températures de cette semaine associées à une météo clémente, devraient permettre au mildiou de sécher avant les nouvelles pluies prévues pour le début de semaine prochaine. Le risque est donc faible à modéré selon la fréquence et l'intensité des symptômes observés.



# Oïdium

## Biologie et nuisibilité

Cf [BSV 2](#)

## Contexte d'observations et estimation du risque



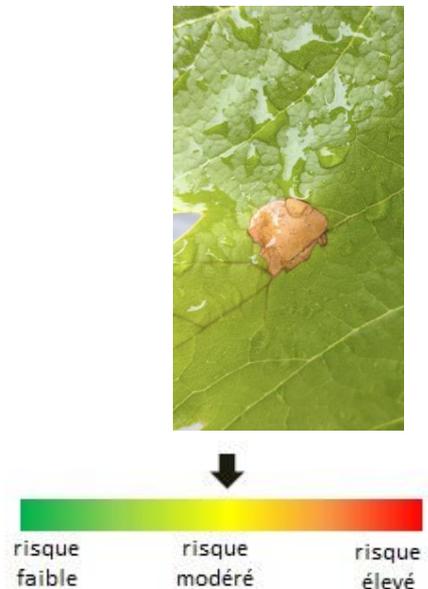
Seules 2 taches d'oïdium ont été repérées cette semaine sur une parcelle. Le temps sec, l'hygrométrie faible, les hautes températures, ainsi que le fort rayonnement lumineux ne sont pas des conditions favorables pour le développement du champignon. En revanche, la vigne est à un stade de forte sensibilité vis-à-vis de l'oïdium. Le risque est donc modéré, surtout sur les parcelles à historiques. Par conséquent, la vigilance vis-à-vis du champignon s'impose.

# Black-Rot

## Biologie et nuisibilité

Cf [BSV 5](#)

## Contexte d'observations et estimation du risque



Des taches de Black-Rot ont été observées cette semaine en réseau en moindre intensité vis-à-vis de la semaine dernière. En revanche, les pluies du week-end dernier pourraient déclencher des symptômes dès la fin de semaine dans les parcelles sensibles.

Son installation et développement dépendent en priorité de la présence d'inoculum à la parcelle. Pour rappel, le Puy-de-Dôme est un secteur à historique. Le risque est donc fort sur les parcelles à historiques.

## Tordeuses de la grappe

### Biologie et nuisibilité

Cf [BSV 2](#)

### Estimation du risque



Les captures sont encore très faibles cette semaine. Le premier vol est terminé et le deuxième vol n'a pas commencé. Cette semaine, des glomérules ont été observés en réseau et hors-réseau. Une bonne moitié de ces parcelles présentent des glomérules. Le nombre de glomérules observés varie entre 1 et 11 glomérules pour 100 grappes. Le nombre moyen de glomérules observés sur ces parcelles est de 6 glomérules pour 100 grappes.

## Cicadelle verte

### Biologie et nuisibilité

Cf [BSV 5](#)



Les larves, vertes à roses, se déplacent en crabe quand elles sont dérangées

### Contexte d'observations et estimation du risque



Les larves ont été observées sur les 2/3 de parcelles du réseau. Le nombre maximum de larves comptabilisées est de 35 larves pour 100 feuilles. Le nombre moyen de larves observées pour l'ensemble du réseau est de 15 larves pour 100 feuilles. Il y a une grande disparité du nombre de larves pour 100 feuilles pour chaque parcelle. Le seuil de risque est estimé à 100 larves pour 100 feuilles en première génération.

# Cicadelle de la flavescence dorée

## Biologie et nuisibilité

Cf [BSV 8](#)

## Contexte d'observations

Les [dates de traitements obligatoires](#) en zones délimitées sont désormais connues pour le département de l'Allier.

Les larves de cicadelle de la flavescence dorée sont en forme de banane, ont deux points noirs au niveau de l'abdomen et se déplacent en sautant quand elles sont dérangées.



## **Méthodes préventives :**



Plusieurs opérations peuvent être mises en place pour **diminuer la pression des maladies cryptogamiques** :

En premier lieu, la **gestion de la vigueur**. En effet, une vigueur excessive se traduit par une plus grande sensibilité de la vigne aux maladies cryptogamiques :

Elle se gère dès la plantation avec le **choix du cépage**, du **porte-greffe** et du **clone**.

La vigueur se gère également par la gestion du **travail du sol**, de la **fertilisation** et des **amendements**, et par le raisonnement de **l'enherbement**.

Pour cela, la connaissance du sol est primordiale dans le choix du matériel végétal et dans l'entretien des sols viticoles.

En second lieu, la pratique des **travaux en vert** dont l'objectif est d'aérer le microclimat du cep. L'humidité est un facteur favorable au développement des maladies cryptogamiques et l'objectif sera **l'aération du feuillage**.

Les opérations en vert représentent toutes les opérations permettant d'aérer le microclimat du cep.

**L'ébourgeonnage** et **l'épamprage** peuvent être réalisés dès à présent.

Le **palissage** et le **rognage** sont également essentiels pour assurer l'aération du feuillage.

Selon le millésime, un **effeuillage** pourra également être effectué.

La suppression des entre-cœurs permet également l'aération du feuillage.

Le **drainage de parcelles** présentant des mouillères est par ailleurs une bonne solution pour prévenir les contaminations de maladies cryptogamiques et notamment le mildiou.

Enfin, il faut rappeler la possibilité, lors de la taille en hiver, de **sortir** de la parcelle **les bois** atteints de maladies cryptogamiques. Cette opération permet de diminuer la conservation et la dissémination des spores.

Certaines essences d'arbre sont connues pour héberger des auxiliaires de la vigne pouvant s'attaquer aux ravageurs de la vigne. [LIEN](#)

*Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation*

**Directeur de publication** : Michel Joux, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

**Coordonnées du référent** : Perrine VAURE - perrine.vaure@aura.chambagri.fr

**Animateur filière/Rédacteur** : Josselin PALUSSIÈRE - jpalussiere@allier.chambagri.fr

**À partir d'observations réalisées par** : les Chambres d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes, en collaboration avec le syndicat des viticulteurs de Saint-Pourçain, la Fédération viticole du Puy-de-Dôme, et les viticulteurs du vignoble Saint-Pourcinois et des Côtes d'Auvergne.

*Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.*

*Action du plan Ecophyto II+ piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec le soutien financier de l'Office français de la Biodiversité.*